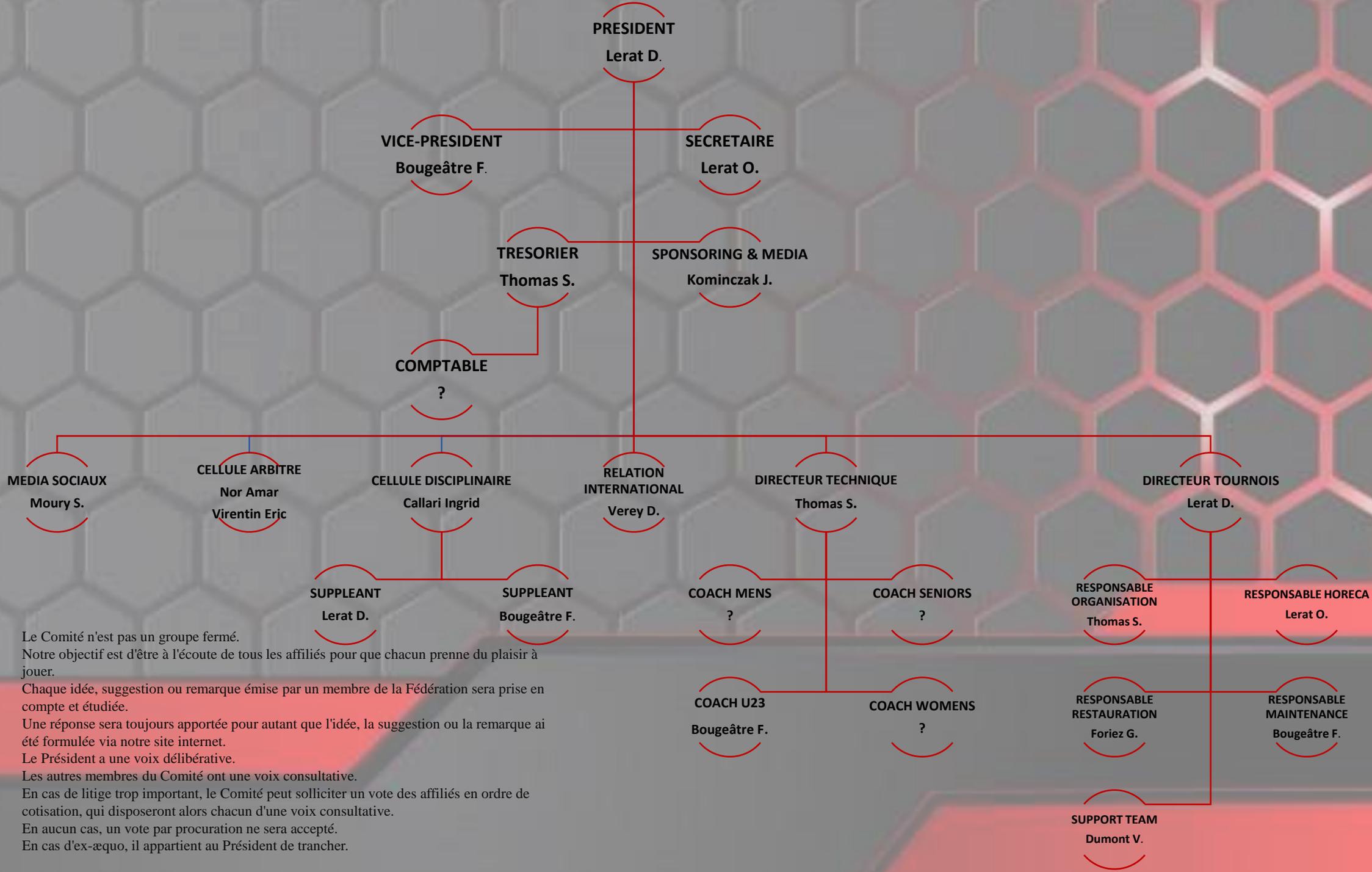


# REGLEMENT INTERNE BPA





Le Comité n'est pas un groupe fermé.  
 Notre objectif est d'être à l'écoute de tous les affiliés pour que chacun prenne du plaisir à jouer.  
 Chaque idée, suggestion ou remarque émise par un membre de la Fédération sera prise en compte et étudiée.  
 Une réponse sera toujours apportée pour autant que l'idée, la suggestion ou la remarque ait été formulée via notre site internet.  
 Le Président a une voix délibérative.  
 Les autres membres du Comité ont une voix consultative.  
 En cas de litige trop important, le Comité peut solliciter un vote des affiliés en ordre de cotisation, qui disposeront alors chacun d'une voix consultative.  
 En aucun cas, un vote par procuration ne sera accepté.  
 En cas d'ex-æquo, il appartient au Président de trancher.

# THE STORY

L'origine de la BPA remonte à 1997 : Créée par Michael Dujardin et d'autres personnes souhaitant lancer un nouveau projet, le premier comité a mis en place une structure bien définie qui s'est développée au fur et à mesure des années.

Plusieurs comités se sont succédé et chacun d'eux a apporté sa pierre à l'édifice.

Les bases du nouveau comité ont été mises en place en 2020 et un nouveau projet a été créé en 2023 avec l'instauration d'un Championnat National ayant pour but de réunir tous les mois des équipes venant de toute la Belgique dans des lieux appropriés pour ce genre d'événements (salle omnisport, hôtel, ...).

## Affiliation Européenne

Sur le plan Européen, la BPA est affiliée à l'EEPF (European Eight-ball Pool Federation). La BPA envoie une délégation aux championnats d'Europe qui se déroulent tous les ans en février.

L'édition 2020 à Malte a été riche en résultats avec une finale de l'équipe C et une ½ finale de l'équipe B.

Les meilleures performances belges en individuel à ce jour sont des 1/8<sup>e</sup> de finale.

## Affiliation Mondiale

Au niveau mondial, la BPA est affiliée à la WEPF (World Eight-ball Pool Federation).

La Belgique a dû y renoncer durant 20 ans pour manque de subsides mais depuis 2022, la fédération y participe de nouveau et des résultats probants ont eu lieu.

# CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Championnat Régional est une compétition par équipe qui se déroule dans les différentes Région entre janvier et novembre (calendrier variable).

Chaque division est composée de minimum 14 équipes.

Les rencontres se déroulent en matchs aller-retour.

Une hiérarchie des Divisions regroupe les équipes par niveau.

Une équipe sera placée directement en D1 si elle est constituée d'au moins 60% de joueurs de D1 de la saison précédente (sauf si ils faisaient partie de la team descendante).

Il n'est plus possible d'intégrer une équipe lorsque la période du mercato est terminée.

## ARTICLE 1 : LES ÉQUIPES

Composées de minimum 5 joueurs et maximum 8 joueurs. Il doit y avoir un capitaine et un local et ce avant le début de la compétition

## ARTICLE 2 : DÉROULEMENT D'UN MATCH

Chaque match se déroule 18 parties. L'équipe jouant à domicile prendra la première casse.

A la fin du match on cumule le nombre de parties gagnées de chaque équipe pour connaître le score final.

## ARTICLE 3 : LES REMPLACEMENTS

Chaque équipe peut effectuer des remplacements pendant le match à compter de la 2ème session. Une fois remplacé le joueur ne peut plus rentrer.

## ARTICLE 4 : DATES ET HORAIRES

Les dates fixées pour les rencontres sont fermes. Les rencontres ont lieu chaque semaine le vendredi à 20h ou 19h00 le mercredi.

En cas de modification de date prévue dans le calendrier officiel, un joker sera utilisé.

Un report doit être demandé minimum 48h avant le début de la rencontre. Le directeur de Région doit en être informé, si ce n'est pas fait chaque équipe perdra un joker.

Le match devra être joué dans les 10 jours en cas de report

## ARTICLE 5 : ARBITRAGE

Les matchs se jouent en auto arbitrage ou par arbitrage alterné si une des deux équipes le souhaite. En cours de partie, les joueurs peuvent dialoguer avec leur adversaire sur la légalité du coup qu'ils s'approprient à jouer. Si les deux adversaires ne connaissent pas la règle, ils peuvent s'adresser à leur Capitaine respectif.

AUCUN conseil sur la stratégie à adopter ou sur le bienfondé tactique d'un coup ne peut être demandé; ceci est considéré comme du COACHING.

## ARTICLE 6 : INSCRIPTIONS

Pour qu'une équipe soit considérée comme inscrite dans le championnat :

- tous les joueurs de l'équipe doivent avoir acquitté le montant de leur licence individuelle
- l'équipe doit avoir rentré son dossier dans les délais. Aucune dérogation n'est accordée et aucune équipe ne sera inscrite après la date limite d'inscription au championnat figurant sur les bordereaux d'engagement.

## ARTICLE 7 : PRIZE MONEY ET TROPHÉES

A la fin du championnat les meilleures équipes de chaque division reçoivent des trophées lors du gala de fin de saison. Le Prize money est remis par virement bancaire en fin de saison.

75€

# CHAMPIONNAT REGIONAL

## ARTICLE 8 : FORFAITS

Tout joueur absent au moment de son appel à la table à 10 minutes pour arriver.

Les résultats d'une rencontre ne sont homologués que si chaque équipe est représentée par au moins 2 joueurs et partira donc avec un déficit de 6 frames.

Après 3 forfaits une équipe est forfait général. Les résultats de phases terminées sont maintenus, ceux de la phase du dernier forfait sont annulés.

## ARTICLE 9 : LA COMMISSION SPORTIVE

Le comité n'intervient que sur des questions d'interprétation du règlement et sur les réclamations.

Le comité se réserve le droit de dénoncer les cas d'erreur ou de fraude découverte par son propre contrôle, même en cas d'absence de réclamation. Toutes situations de litiges non couvertes par le présent règlement sont du seul ressort du comité.

Les décisions de suspension ou de disqualification de joueurs ou d'équipes prononcées par le Responsable disciplinaire pour des raisons de comportement anti-sportif ou autre ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement même partiel des frais d'engagement.

## ARTICLE 10 : RÉCLAMATIONS

Le déroulement du championnat est placé sous l'autorité du Président. Tout litige doit être formulé dans un délai raisonnable.

## ARTICLE 11 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Capitaine est directement responsable des agissements de ses coéquipiers. Il veille à la sportivité de son équipe et répond à toute convocation lors des éventuels litiges.

Equipe : Le capitaine peut inscrire un ou plusieurs nouveaux joueurs dans son équipe avant le début des matchs retour du championnat.

Les demandes d'inscription sont formulées au comité BPA via notre site internet.

La licence du joueur doit être acquittée avant que celui-ci ne joue en match.

## ARTICLE 12 : FEUILLE DE MATCH

Le Capitaine de l'équipe jouant à domicile est responsable de la bonne tenue de la feuille de match qui se fera via cuescore.

## ARTICLE 13 : LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

En fin de Championnat l'équipe qui a cumulé le plus de points est déclarée « championne » de la division. En cas d'ex-aequo → voir Cuescore

## ARTICLE 14 : LE MERCATO

Il a lieu entre les matchs aller et les matchs retour et il faudra l'accord du comité pour valider le transfert. Un joueur qui change de division démarrera avec un nouveau classement individuel

## ARTICLE 15 : LE CLASSEMENT INDIVIDUEL PAR POINT

Partout en Belgique, lors d'un match par équipe, un joueur cumule des points suivant qu'il gagne sa partie, qu'il fasse match nul ou qu'il perde

Ce système de POINTS permet de déterminer une moyenne individuelle pour chaque joueur et d'établir un classement de TOUS les joueurs en Belgique.

# CHAMPIONNAT REGIONAL – les points

## EQUIPES

- ☐ VICTOIRE → 3 points
- ☐ NUL → 1 points
- ☐ DEFAITE → 0 point
- ☐ FORFAIT → -3 points

## INDIVIDUELS

- ☐ VICTOIRE → 3 points
- ☐ NUL → 1 point
- ☐ DEFAITE → -1 point
- ☐ VICTOIRE FORFAIT → 1 point
- ☐ DEFAITE FORFAIT → -3points

# CHAMPIONNAT NATIONAL

Le Championnat National est une compétition par équipe qui se déroule dans des salles de sport ou culturelle un week-end par mois. Les équipes de toute la Belgique peuvent participer

## ARTICLE 1 : LES ÉQUIPES

Composées de minimum 5 joueurs et maximum 10 joueurs. Il doit y avoir un capitaine. L'équipe doit être composée de minimum 50% de joueurs ayant la nationalité belge ou vivant en Belgique depuis au moins 7 ans.

## ARTICLE 2 : DÉROULEMENT D'UN MATCH

Chaque match se déroule 15 parties.  
Un LEG se fera lors de la 1ere rencontre pour déterminer l'ordre des casses  
A la fin du match on cumule le nombre de parties gagnées de chaque équipe pour connaître le score final.  
Les matchs se jouent en 5 contre 5

## ARTICLE 3 : LES REMPLACEMENTS

Chaque équipe peut effectuer des remplacements pendant le match à compter de la 2ème session. Une fois remplacé le joueur pourra de nouveau entrer lors de la 3° session.

## ARTICLE 4 : DATES ET HORAIRES

Les dates seront disponibles sur le site de la BPA – [www.federation-bpa.com](http://www.federation-bpa.com)  
Les horaires seront définis sur cuescore 1 semaine avant le début de l'évènement

## ARTICLE 5 : ARBITRAGE

Un arbitre de chaque équipe sera désigné pour chaque rencontre avec un chrono de 45 secondes par coups et une extension de 15 secondes par frame  
En cours de partie, les joueurs peuvent dialoguer avec leur adversaire sur la légalité du coup qu'ils s'apprentent à jouer. Si les deux adversaires ne connaissent pas la règle, ils peuvent s'adresser à leur Capitaine respectif et le chrono sera mis en pause.  
AUCUN conseil sur la stratégie à adopter ou sur le bienfondé tactique d'un coup ne peut être demandé; ceci est considéré comme du COACHING.

## ARTICLE 6 : INSCRIPTIONS

Pour qu'une équipe soit considérée comme inscrite dans le championnat :

- tous les joueurs de l'équipe doivent avoir acquitté le montant de leur licence individuelle
- l'équipe doit avoir rentré son dossier dans les délais. Aucune dérogation n'est accordée et aucune équipe ne sera inscrite après la date limite d'inscription au championnat figurant sur les bordereaux d'engagement.

## ARTICLE 7 : PRIZE MONEY ET TROPHÉES

A la fin du championnat les meilleures équipes de chaque division reçoivent des trophées lors du gala de fin de saison. Le Prize money est remis par virement bancaire en fin de saison.

# 75€

# CHAMPIONNAT NATIONAL

## ARTICLE 8 : FORFAITS

Tout joueur absent au moment de son appel à la table à 5 minutes pour arriver.  
Les résultats d'une rencontre ne sont homologués que si chaque équipe est représentée par au moins 3 joueurs et partira donc avec un déficit de 6 frames.

## ARTICLE 9 : LA COMMISSION SPORTIVE

Le comité n'intervient que sur des questions d'interprétation du règlement et sur les réclamations.  
Le comité se réserve le droit de dénoncer les cas d'erreur ou de fraude découverte par son propre contrôle, même en cas d'absence de réclamation. Toutes situations de litiges non couvertes par le présent règlement sont du seul ressort du comité.  
Les décisions de suspension ou de disqualification de joueurs ou d'équipes prononcées par le Responsable disciplinaire pour des raisons de comportement anti-sportif ou autre ne peut en aucun cas donner lieu à un remboursement même partiel des frais d'engagement.

## ARTICLE 10 : RÉCLAMATIONS

Le déroulement du championnat est placé sous l'autorité du Président. Tout litige doit être formulé immédiatement

## ARTICLE 11 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Capitaine est directement responsable des agissements de ses coéquipiers. Il veille à la sportivité de son équipe et répond à toute convocation lors des éventuels litiges.  
Equipe : Le capitaine peut inscrire un ou plusieurs nouveaux joueurs dans son équipe avant le 31/03.  
Les demandes d'inscription sont formulées au comité BPA via notre site internet.  
La licence du joueur doit être acquittée avant que celui-ci ne joue en match.

## ARTICLE 12 : FEUILLE DE MATCH

Le Capitaine de l'équipe jouant à domicile est responsable de la bonne tenue de la feuille de match qui se fera via Cuescore.

## ARTICLE 13 : LE CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

En fin de Championnat l'équipe qui a cumulé le plus de points est déclarée « championne » de la division. En cas d'ex-aequo → voir Cuescore

## ARTICLE 14 : LE MERCATO

Il a lieu durant la même période que le Championnat Régional

# CHAMPIONNAT NATIONAL – les points

## EQUIPES

- Vainqueur → 60 points
- Finaliste → 40 points
- 1/2 → 25 points
- 1/4 → 15 points
- 1<sup>er</sup> tour → 5 point

# COUPE BPA

0€

## ARTICLE 1 : LES ÉQUIPES

Ce sont les équipes du Championnat Régional qui peuvent y participer.

## ARTICLE 2 : DÉROULEMENT D'UN MATCH

Chaque match se déroule 18 parties. Le leg se fera lors du 1<sup>er</sup> match afin de déterminer l'ordre des casses.  
La 1<sup>ere</sup> équipe à atteindre 10 points passera au tour suivant.  
En cas de match nul – test match entre 3 joueurs en confrontation individuel sur une manche sèche

## ARTICLE 3 : LES REMPLACEMENTS

Chaque équipe peut effectuer des remplacements pendant le match à compter de la 2<sup>ème</sup> session. Une fois remplacé le joueur pourra de nouveau entrer lors de la 3<sup>e</sup> session.

## ARTICLE 4 : DATES ET HORAIRES

Les dates seront disponibles sur le site de la BPA – [www.federation-bpa.com](http://www.federation-bpa.com)  
Les horaires seront définis sur cuescore 1 semaine avant le début de l'évènement

## ARTICLE 5 : ARBITRAGE

Un arbitre de chaque équipe sera désigné pour chaque rencontre avec un chrono de 45 secondes par coups et une extension de 15 secondes par frame  
En cours de partie, les joueurs peuvent dialoguer avec leur adversaire sur la légalité du coup qu'ils s'apprêtent à jouer. Si les deux adversaires ne connaissent pas la règle, ils peuvent s'adresser à leur Capitaine respectif et le chrono sera mis en pause.  
AUCUN conseil sur la stratégie à adopter ou sur le bienfondé tactique d'un coup ne peut être demandé; ceci est considéré comme du COACHING.

## ARTICLE 6 : PRIZE MONEY ET TROPHÉES

A la fin du championnat les meilleures équipes de chaque division reçoivent des trophées lors du gala de fin de saison. Le Prize money est remis par virement bancaire en fin de saison.

# ULTIMATE BPA

Répartition des points :

## ULTIMATE

Forfait	→ 0 point
1 <sup>er</sup> tour	→ 30 points
1/8 <sup>e</sup> de finale	→ 45 points
¼ de finale	→ 60 points
½ finale	→ 75 points
Finaliste	→ 105 points
Vainqueurs	→ 150 points

## AUTRES ULTIMATES DOUBLE KO

Forfait	→ 0 point
Out tour double KO	→ 5 points
Out dernier tour Double KO	→ 10 points
Défaite en 1/8 <sup>e</sup> de finale	→ 20 points
Défaite en ¼ de finale	→ 30 points
Défaite en ½ finale	→ 40 points
Défaite en finale	→ 55 points
Vainqueurs	→ 75 points

## ULTIMATE

40€

Race to 7 (break time 6 frames)

Elimination direct

Licence obligatoire

24 joueurs dont 8 permanents

## ULTIMATE CHALLENGER

25€

Race to 4

Double KO jusque 64 joueurs

Licence obligatoire

Ouvert à tous

## ULTIMATE VETERANS

25€

Race to 6 (break time 6 frames)

Elimination direct

Licence obligatoire

Réservé aux joueurs de 50 ans et +

## ULTIMATE FEMININ

15€

Race to 4

Elimination direct

Licence obligatoire

Réservé aux femmes

# MASTERS BPA

## MASTERS ULTIMATE

Gratuit

Race to 8

Elimination direct

32 joueurs

- Système de qualification via les Ultimates
- Pas de repêchage en cas d'absence
- Pause après 6 frames
- Timer après 1h30 de matchs

## MASTERS VETERANS

Gratuit

Race to 6

Elimination direct

16 joueurs

## ULTIMATE FEMININ

Gratuit

Race to 5

Elimination direct

8 joueurs

# CHAMPIONNAT DE BELGIQUE BPA

## **EQUIPES**

- Gratuit
- Réservé aux équipes du Championnat régional
- Elimination direct

## **INDIVIDUEL**

- Gratuit
- Réservé aux affiliés BPA
- Elimination direct Race to 6

## **DOUBLETTES**

- Gratuit
- Réservé aux affiliés BPA
- Elimination direct Race to 4

# REGLEMENT GENERAL INTERNE

## Comment nous rejoindre ?

### 1.PRENDRE UNE LICENCE REGIONAL

La licence Région permet de participer :

- Au championnat BPA de votre région
- Aux compétitions individuelles des Ultimates
- À la Coupe BPA
- Aux Championnat de Belgique BPA

Le montant de la licence Championnat Régional est de **75 euros**, hors cotisations locales.

Pour les mineurs de moins de 18 ans au jour de la demande de licence, la licence est de **30 euros**, hors cotisations locales.

Pour les mineurs de moins de 12 ans au jour de la demande de licence, la licence est **gratuite**, hors cotisations locales.

### 2.PRENDRE UNE LICENCE NATIONALE

La licence nationale permet de participer :

- Au championnat national par équipe
- Aux compétitions individuelles des Ultimates
- Aux Championnat de Belgique BPA individuelles

Le montant de la licence nationale est de **75 euros**.

Pour les mineurs de moins de 18 ans au jour de la demande de licence, la licence nationale est de **50 euros**.

Pour les mineurs de moins de 12 ans au jour de la demande de licence, la licence nationale est **gratuite**.

**Remarque :** Le montant de la licence ne comprend pas les inscriptions aux compétitions individuelles

### 3.PRENDRE UNE LICENCE INDIVIDUELLE

La licence individuelle permet de participer :

- Aux compétitions individuelles des Ultimates
- Aux Championnat de Belgique BPA individuelles

Le montant de la licence nationale est de **125 euros**.

Pour les mineurs de moins de 18 ans au jour de la demande de licence, la licence nationale est de **75 euros**.

Pour les mineurs de moins de 12 ans au jour de la demande de licence, la licence nationale est **gratuite**.

**Remarque :** Le montant de la licence ne comprend pas les inscriptions aux compétitions individuelles

# REGLEMENT GENERAL INTERNE

## 4.LA LICENCE « DÉCOUVERTE »

La licence "Découverte" permet de participer aux compétitions individuelles de 2 Ultimate sans participer à un championnat par équipes (régional ou national). Le montant de la licence "Découverte" est de **10 euros**.

**Remarque :** Le montant de la licence ne comprend pas les inscriptions aux compétitions individuelles.

## 5.INSCRIPTION ÉQUIPE NATIONALE

Pour inscrire une équipe dans le championnat National, visitez notre site internet [www.federation-bpa.com](http://www.federation-bpa.com)

Complétez le dossier en ligne

- Renseigner le nom de l'équipe
- Renseigner le nom, prénom, date de naissance et gsm du capitaine
- Renseigner le nom, prénom, date de naissance et gsm des joueurs
- Cocher la case "*J'accepte les conditions générales*"
- Effectuer le virement sur le compte BE93 0016 7825 2267 avec en communication « nom + prénom »

## 6.INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONAL

Pour inscrire une équipe dans le championnat National, visitez notre site internet [www.federation-bpa.com](http://www.federation-bpa.com)

Complétez le dossier en ligne

- Renseigner le nom de l'équipe
- Renseigner le nom, prénom, date de naissance et gsm du capitaine
- Renseigner le nom, prénom, date de naissance et gsm des joueurs
- Cocher la case "*J'accepte les conditions générales*"
- Effectuer le virement sur le compte BE93 0016 7825 2267 avec en communication « nom + prénom »

## 7.CRÉER UN CHAMPIONNAT REGIONAL

Pour créer un championnat régional dans votre région, nous vous invitons à contacter le comité BPA

# TENUES VESTIMENTAIRES

## A. LA COMMISSION

1. Le respect du présent règlement sera assuré par la table de marque

## B. TENUES RÉGLEMENTAIRES EN COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

2. En Ultimate, Féminin et Vétéran
  1. Chemise ou polo d'équipe
    - Polos d'équipe BPA, polo BPA ou polo uni sans aucune marque ni logo distinctif, manches longues ou courtes.
    - Chemise unie, manches longues ou courtes.
    - Les sponsors sont autorisés.
  2. Pantalon de ville
    - Pantalon de costume.
    - Pantalon style Chino.
    - **Les pantacourts, jeans et survêtements sont strictement interdits.**
  3. Jupe
    - La jupe est autorisée à condition que celle-ci soit de couleur unie.
    - **Sont interdits les shorts et pantacourts.**
  4. Chaussures
    - Les chaussures devront être de couleur unie.
    - Les joueuses peuvent porter des chaussures ouvertes.
    - **Seront interdits : chaussures de sport, de plage style tongs.**
3. En Ultimate Challenger
  1. Chemise ou polo d'équipe
    - Polos d'équipe BPA, polo BPA ou polo uni sans aucune marque ni logo distinctif, manches longues ou courtes.
    - Chemise unie, manches longues ou courtes.
    - Les sponsors sont autorisés.
  2. Pantalon de ville
    - Pantalon de costume.
    - Pantalon style Chino.
    - Jeans de couleur unie et sans trou.
    - **Les pantacourts et survêtements sont strictement interdits.**
  3. Chaussures
    - Les chaussures devront être de couleur unie.
    - **Seront interdits : chaussures de sport, de plage style tongs.**
4. Pulls et sous pulls

Les sous pulls et pulls, fins, de couleur unie et sans rayures, sont tolérés à condition qu'ils soient en harmonie avec le reste de la tenue (noirs ou même couleur que le polo porté).

# TENUES VESTIMENTAIRES

## C. TENUES RÉGLEMENTAIRES EN CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES

1. Pantalon de ville  
Les règles énoncées en B.1 sont applicables pour la compétition par équipes.
1. Chaussures  
Les règles énoncées en B.1 sont applicables pour la compétition par équipes.
1. Polo d'équipe
  - Le polo d'équipe n'a pas de critère de couleur et peut être bicolore.
  - Si c'est souhaité, les publicités, sponsors et/ou noms de salles peuvent apparaître sur le polo
2. Pulls et sous pulls  
Les sous pulls et pulls, fins, de couleur unie et sans rayures, sont tolérés à condition qu'ils soient en harmonie avec le reste de la tenue (noirs ou même couleur que le polo d'équipe).

## D. INTERDICTIONS

Sont aussi interdits dans l'espace compétitions :

- Lunettes de soleil
- Chapeau, casquette, bandana, ...
- Cigarette électronique

## E. SANCTIONS

1. Sanctions lors des compétitions individuelles
  1. Pénalité
    - Chaque joueur ou joueuse ne respectant pas les articles du présent règlement se verra octroyer un délai de 15 minutes pour rendre sa tenue conforme aux exigences vestimentaires de la compétition le concernant.
    - Si une partie est en cours au moment du contrôle, le (la) joueur(se) peut finir sa partie. Les 15 minutes sont décomptées ensuite.
    - Si, au-delà de ce délai, la tenue vestimentaire du (de la) joueur(se) n'est toujours pas conforme, la commission le (la) sanctionnera d'une (1) manche perdue pour le tour en cours.
    - 1 manche de pénalité sera appliquée à chaque nouveau contrôle effectué pendant la compétition.
  2. Cumul des pénalités  
Si la tenue vestimentaire de ce(tte) même joueur(se) est à nouveau contrôlé non conforme aux exigences du présent règlement lors des compétitions suivantes, la commission sera en droit de retirer le (la) joueur(se) de la compétition sans remboursement des frais d'engagement.
1. Sanctions lors des compétitions par équipes
  1. Pénalité
    - Les tenues de chaque joueur(se) seront validées par un membre du comité BPA.
    - Lors du 1er match, chaque joueur(se) n'étant pas en tenue, conformément aux exigences vestimentaires de la compétition, aura jusqu'au début du match suivant pour se représenter à un des membres du comité BPA.
    - Si le (la) joueu(se) n'est toujours pas en tenue réglementaire, la commission sanctionnera d'un (1) point l'équipe concernée.
  2. Sanctions d'équipe  
Une équipe ayant été contrôlée à plusieurs reprises pourra faire l'objet d'une sanction collective décidée par la commission (simple avertissement, point(s) de pénalité, match(es) de pénalité, éviction de la compétition).

# INFOS UTILES

SITE INTERNET  
[www.federation-bpa.com](http://www.federation-bpa.com)

Facebook :  
fédération BPA

Compte bancaire :  
BE93 0016 7825 2267  
GEBABEBB

Cuescore :  
Belgian Pool Association

ASBL BPA  
0844.146.458

Adresse e-mail :  
[federationbpa@outlook.be](mailto:federationbpa@outlook.be)

# DEVENIR PARTENAIRE DE LA BPA

	Package Fun 100€	Package Bronze 250€	Package Silver ><500€ ET 1000€	Package Gold ><1000€ ET 2000€	Package All-star (max 3) >2000€
Page Facebook	X	X	X	X	X
Page Instagram	X	X	X	X	X
Licence 75€		X	X	X	X
Licence 125€			X	X	X
Visibilité Live			X	X	X
Roll-up		X	X	X	X
Stickers pool				X	X
Impression textile Team Belgium					X

# LOCATION DES BILLARDS

## A. LA LOCATION

1. Le comité met à disposition ses billards pour les associations qui ont besoin de ceux-ci pour l'organisation d'évènements sportifs.

## B. COÛTS

1. 200 euros par billard avec une caution de 500 euros par billard
2. Mains d'œuvres : 500 euros
3. Location du camion : 600 euros
4. Montage : 4 hommes du comité seront présents pour aider au montage (sur devis selon le nombre d'heures)